

Extrait du registre des décisions

Bureau du 10 novembre 2022

n° 157-22

Objet : RS - Création d'un groupement de commandes pour la fourniture d'un logiciel de gestion des dossiers d'urbanisme

- date de convocation le 04 novembre 2022
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi dix novembre dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Challes-les-Eaux, espace Belvedere, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 28

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	
Arith	
Barberaz	
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Alain Caraco - Sylvie Koska - Martin Noblecourt
Cognin	Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Hélène Jacquemin
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leyse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	
Vimines	Corine Wolff

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 7

de Arthur Boix-Neveu à Martin Noblecourt - de Vincent Boulnois à Eric Delhommeau - de Corinne Charles à Franck Morat - de Sandra Ferrari à Dominique Pommat - de Aurélie Le Meur à Marie Bénévise - de Marie Perrier à Philippe Gamen - de Alain Thieffinat à Michel Dyen

• conseillers excusés : 17

Jean-François Beccu - Luc Berthoud - Stéphane Bochet - Pierre Brun - Michel Camoz - Jean-Benoît Cerino - Jean-Pierre Coendoz - Maryse Fabre - Christelle Favetta-Sieyes - Christian Gogny - Max Joly - Luc Meunier - Pascal Mithieux - Damien Regairaz - Thierry Repentin - Thierry Tournier - Cécile Trahand

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 10 novembre 2022

délibération n° 157-22

objet **RS - Création d'un groupement de commandes pour la fourniture d'un logiciel de gestion des dossiers d'urbanisme**

Jean-Marc Léoutre, vice-président chargé des finances et des moyens des services, expose qu'il est proposé de constituer un groupement de commandes entre :

- Grand Chambéry,
- la Ville de Chambéry,
- la Ville de La Motte-Servolex,

en vue de la passation d'un marché public ayant pour objet la fourniture d'un logiciel de gestion des dossiers d'urbanisme.

Ce marché, dont le lancement est prévu en novembre 2022, sera conclu selon une procédure adaptée.

Grand Chambéry coordonnera le groupement et aura, à ce titre, la charge de la gestion de la procédure, de la signature et de la notification des contrats, chaque membre étant chargé de leur exécution.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 002-22 C du Conseil communautaire du 3 février 2022 déléguant au Bureau les conventions de groupement de commandes,

Vu le code de la commande publique,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve la création du groupement de commandes entre Grand Chambéry, la Ville de Chambéry et la Ville de La Motte-Servolex,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer la convention de groupement de commandes,

Article 3 : dit, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Décision I-Parapheur du Bureau**

Numéro attribué à l'acte : **157-22**

Objet de l'acte :	RS - Création d'un groupement de commandes pour la fourniture d'un logiciel de gestion des dossiers d'urbanisme
Thème Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 2 - Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)
Date de l'acte :	18 novembre 2022
Annexe(s) :	convention groupement commandes logiciel

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20221118-lmc1H28316H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H28316H1

Date de transmission en Préfecture : 21 novembre 2022

Date de réception en Préfecture : 21 novembre 2022

Publication sur le site internet: lundi 21 novembre 2022